



Distr. générale 30 mars 2012 Français Original: anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-sixième session Bonn, 14-25 mai 2012

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

> Rapport intérimaire sur les activités du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention: rapport sur l'atelier de formation pratique pour la région Asie-Pacifique sur l'évaluation des mesures d'atténuation

Note du secrétariat

Résumé

Le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (GCE), en collaboration avec le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales, a organisé à Bangkok (Thaïlande), du 27 février au 2 mars 2012, un atelier de formation pratique pour la région Asie-Pacifique sur l'évaluation des mesures d'atténuation. Le présent rapport décrit le déroulement de l'atelier et résume les exposés qui ont été faits, les observations et recommandations concernant l'atelier reçues des participants, les questions relatives aux supports de formation actualisés du GCE et autres considérations liées à l'établissement des communications nationales.

Table des matières

| | | | Paragraphes | Page |
|------|--|---|-------------|------|
| I. | Introduction | | 1–5 | 3 |
| | A. | Mandat | 1–4 | 3 |
| | B. | Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre | 5 | 3 |
| II. | Déroulement de l'atelier | | 6-14 | 4 |
| | A. | Ouverture de l'atelier | 6-12 | 4 |
| | B. | Organisation des travaux | 13-14 | 5 |
| III. | Résumé des exposés | | 15-24 | 6 |
| | A. | L'atténuation des changements climatiques | 15 | 6 |
| | B. | L'atténuation dans le contexte des communications nationales | 16-17 | 6 |
| | C. | Évaluation des mesures d'atténuation: concepts, structures et étapes | 18-19 | 6 |
| | D. | Options, problèmes et obstacles en matière d'atténuation, par secteur | 20 | 7 |
| | E. | Analyse de l'atténuation: méthodes et outils | 21 | 7 |
| | F. | Informations à communiquer sur les mesures d'atténuation dans les communications nationales | 22-23 | 7 |
| | G. | Établissement du volet sur l'atténuation d'un plan national de développement | 24 | 7 |
| IV. | Observations et recommandations des participants | | 25-30 | 8 |
| | A. | Recommandations | 29 | 9 |
| | B. | Conclusion | 30 | 10 |

I. Introduction

A. Mandat

- 1. Par sa décision 5/CP.15, la Conférence des Parties a reconstitué le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (GCE) pour la période allant de 2010 à 2012 afin d'améliorer le processus d'établissement et la préparation des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I).
- 2. Le cadre de référence du GCE se traduit sur le plan opérationnel par le programme de travail pour 2010-2012 établi à la première réunion du Groupe tenue en mars 2010 à Bonn (Allemagne). L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a pris note avec satisfaction du programme de travail à sa trente-deuxième session¹.
- 3. Conformément à son programme de travail visé au paragraphe 2 ci-dessus, le GCE, avec l'aide du secrétariat et en collaboration avec le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales, a organisé à Bangkok (Thaïlande), du 27 février au 2 mars 2012, un atelier de formation pratique pour la région Asie-Pacifique² sur l'évaluation des mesures d'atténuation destiné à renforcer la capacité des experts nationaux de la région à établir leurs communications nationales, dont, en particulier, le volet concernant l'évaluation des mesures d'atténuation.
- 4. Par sa décision 5/CP.15, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de faciliter les travaux du GCE en organisant des réunions et des ateliers et en établissant des rapports de ces réunions et ateliers pour examen par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.

B. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

- 5. Après avoir examiné le présent rapport, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre voudra peut-être:
- a) Prendre note des recommandations des participants à l'atelier et donner de nouvelles indications au GCE quant à la mise en œuvre du mandat qui lui est conféré à l'alinéa a du paragraphe 2 de son cadre de référence, reproduit à l'annexe à la décision 5/CP.15, qui est d'apporter une assistance technique aux Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement de leurs communications nationales;
- b) Inviter les Parties et/ou les organisations compétentes, dont des organismes bilatéraux et multilatéraux, en mesure de le faire à appuyer financièrement les travaux du Groupe consultatif d'experts en vue de l'exécution de son mandat défini à l'alinéa *a* du paragraphe 2 de son cadre de référence.

¹ FCCC/SBI/2010/10, par. 21.

² Avec les Parties non visées à l'annexe I d'Europe orientale.

II. Déroulement de l'atelier

A. Ouverture de l'atelier

- 6. L'atelier de formation pratique pour la région Asie-Pacifique sur l'évaluation des mesures d'atténuation a été organisé du 27 février au 2 mars 2012 à Bangkok par le Bureau des ressources naturelles et de la politique et de la planification de l'environnement de Thaïlande. Le Vice-Ministre thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement, M. Pithaya Pookaman, a prononcé le discours d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue aux participants et a dit que le Gouvernement thaïlandais était honoré d'accueillir cet important atelier. Il a encouragé les participants à profiter de l'occasion qui leur était donnée d'échanger des données d'expérience et a formulé l'espoir que les nouvelles connaissances techniques acquises au cours de l'atelier enrichissent le processus d'établissement des communications nationales dans la région.
- 7. M^{me} Sangchan Limjirakan (Thaïlande), Présidente du GCE, a fait une déclaration liminaire. Elle a souhaité la bienvenue aux participants et les a informés que le GCE était en train d'actualiser ses supports de formation sur les inventaires nationaux des gaz à effet de serre, l'évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation et l'évaluation des mesures d'atténuation. Elle a ajouté que le projet de supports de formation actualisés sur l'évaluation des mesures d'atténuation serait utilisé à l'atelier de formation pratique à Bangkok et que le GCE accueillerait favorablement toute suggestion ou observation des participants quant aux moyens d'améliorer encore le contenu et la composition des supports de formation et à l'organisation et à la structure des futurs ateliers. Elle a remercié le secrétariat pour avoir facilité la participation à distance au moyen de l'outil de conférence en ligne WebEx et formulé l'espoir que les participants en ligne puissent aussi tirer profit de l'atelier malgré les faiblesses des services Internet dans certains pays de la région.
- 8. Un représentant du secrétariat a esquissé les objectifs de l'atelier et décrit brièvement la façon dont il se déroulerait.
- 9. Les objectifs de l'atelier étaient les suivants:
- a) Renforcer la capacité qu'ont les experts nationaux des Parties non visées à l'annexe I de la région Asie-Pacifique d'évaluer les mesures d'atténuation et de rendre compte de ces travaux dans leurs communications nationales, en leur présentant les connaissances scientifiques les plus récentes et divers outils et méthodes;
- b) Recueillir des observations sur le projet de supports de formation actualisés du GCE sur l'évaluation des mesures d'atténuation afin de le perfectionner;
- c) Servir de cadre à des échanges de vues entre les participants et avec les experts.
- 10. Au total, 33 experts nationaux de 32 Parties non visées à l'annexe I³, huit membres du GCE, un représentant du Programme des Nations Unies pour l'environnement et un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement ont aussi assisté à l'atelier.
- 11. L'atelier s'est tenu avec l'appui financier du Gouvernement canadien.
- 12. Neuf participants en ligne ont pris part à l'atelier en utilisant WebEx.

Afghanistan, Albanie, Arménie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Géorgie, Îles Salomon, Iraq, Israël, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Mongolie, Monténégro, Nauru, Népal, Ouzbékistan, Palaos, Pakistan, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Samoa, Serbie, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Tuvalu, Viet Nam et Yémen.

B. Organisation des travaux

- 13. L'atelier de formation pratique, qui a duré cinq jours, était divisé en sept modules:
- a) Le premier module, en guise d'introduction, a permis de faire le point sur les bases scientifiques des changements climatiques et sur les conditions dans lesquelles s'opère la lutte contre ces phénomènes;
- b) Le deuxième module a mis l'accent sur les mesures d'atténuation dans le contexte des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I et a fait connaître aux participants les expériences acquises et les enseignements tirés lors d'exercices d'évaluation des mesures d'atténuation. Ce module prévoyait aussi des exposés sur des pays par lesquels des représentants de six pays de la région ont décrit leur expérience de l'évaluation des mesures d'atténuation dans le cadre de l'établissement des communications nationales;
- c) Le troisième module a présenté aux participants la finalité générale et les objectifs de l'évaluation des mesures d'atténuation et proposé une marche à suivre à cet effet. Il a également donné lieu à un exercice pratique en groupe au cours duquel les participants ont établi des courbes de coûts de l'atténuation et déterminé les possibilités offertes par diverses politiques d'atténuation des gaz à effet de serre (GES) dans un pays fictif;
- d) Le quatrième module a pris la forme de conférences sur les options envisageables, les problèmes et les obstacles en matière d'atténuation par secteur. Il a aussi comporté un exercice en groupe au cours duquel les participants ont sélectionné des options en matière d'atténuation des GES par la méthode de l'analyse à critères multiples;
- e) Le cinquième module a permis aux participants de se familiariser avec des méthodes et des outils de modélisation couramment utilisés qui peuvent s'appliquer pour l'évaluation des mesures d'atténuation. Les participants ont de nouveau travaillé en groupes pour bâtir un scénario simple d'atténuation au moyen du Système de planification à long terme des énergies de substitution (LEAP);
- f) Le sixième module prévoyait des exposés sur la communication d'informations sur l'évaluation des mesures d'atténuation dans les communications nationales conformément aux «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» (ci-après les Directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I);
- g) Lors du dernier module, les participants se sont vu présenter des exemplaires de dossiers de documentation que les pays intéressés peuvent utiliser pour engager et poursuivre un processus d'évaluation des mesures d'atténuation;
- h) Enfin, un débat a eu lieu animé par un membre du GCE au cours duquel les participants ont examiné et soulevé divers points relatifs à l'organisation et au contenu de l'atelier. Ils ont aussi fourni des recommandations sur les moyens possibles d'améliorer encore les supports de formation du GCE et sur la manière dont les futurs ateliers régionaux pourraient être menés.
- 14. La formation, qui prévoyait des séances de travaux pratiques, a été dispensée par des spécialistes et les membres du Groupe consultatif d'experts qui ont utilisé le projet de supports de formation actualisés du GCE⁴.

⁴ Les supports de formation actuels du GCE, disponibles sur le site Web de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à l'adresse: http://unfccc.int/national_reports/non-

III. Résumé des exposés

A. L'atténuation des changements climatiques

15. Le premier module a permis de faire le point sur les bases scientifiques des changements climatiques et sur les conditions dans lesquelles s'opère la lutte contre ces phénomènes. Il a consisté à présenter des informations sur les changements climatiques, les sources d'émissions et les puits de GES et les avantages potentiels des activités d'atténuation, y compris les liens existant entre atténuation, adaptation et développement.

B. L'atténuation dans le contexte des communications nationales

- 16. Ce module a donné lieu à deux exposés. Le premier, intitulé «Communications nationales et volet sur l'atténuation», a décrit le contexte dans lequel on procédait à l'évaluation de l'atténuation et l'on consignait des informations y afférentes dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I. Cela a permis d'exposer sommairement dans ce cadre les avantages présentés par le processus d'établissement et la préparation des communications nationales, et le rapport qui en résulte. Les participants ont aussi eu un bref aperçu des principales composantes des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I. Ils ont aussi eu des exemples d'informations figurant dans les chapitres consacrés à l'atténuation des communications nationales de certaines Parties de la région. Enfin, on a rapidement passé en revue les décisions adoptées par la Conférence des Parties à sa dix-septième session tenue à Durban (Afrique du Sud) qui portaient sur l'évaluation des mesures d'atténuation, comme celles concernant les rapports biennaux actualisés, les consultations et les analyses à l'échelon international, les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) et le registre des MAAN.
- 17. Le deuxième exposé de ce module, intitulé «Expériences et enseignements tirés des évaluations des mesures d'atténuation», a indiqué aux participants les principaux points à examiner au moment de concevoir et de mettre en œuvre une évaluation des mesures d'atténuation et d'en communiquer les résultats.

C. Évaluation des mesures d'atténuation: concepts, structures et étapes

- 18. Ce module visait à conseiller aux participants une marche à suivre pour effectuer l'évaluation des mesures d'atténuation qui sert à déterminer l'étendue et le calendrier des réductions d'émissions des GES, ainsi que les incidences financières, économiques et autres des stratégies d'atténuation. Les principales étapes à respecter étaient les suivantes:
- a) Déterminer et classer par ordre de priorité les objectifs de l'évaluation et désigner les principaux participants et intervenants;
 - b) Définir la portée de l'évaluation;
 - c) Choisir la méthode d'évaluation;
 - d) Recueillir et calibrer des données et des hypothèses;
 - e) Établir des scénarios de référence;
 - f) Recenser et sélectionner des options envisageables en matière d'atténuation;

annex_i_natcom/training_material/methodological_documents/items/349.php, sont en cours d'actualisation.

- g) Établir et évaluer des scénarios d'évaluation des mesures d'atténuation.
- 19. Lors de l'exposé, les participants ont aussi été brièvement informés de l'usage qui pouvait être fait de l'évaluation des mesures d'atténuation pour l'établissement des plans climat nationaux. Une liste des ressources disponibles pour la planification d'une évaluation des mesures d'atténuation leur a été remise.

D. Options, problèmes et obstacles en matière d'atténuation, par secteur

20. Ce module a permis aux participants de se faire une idée générale des sources d'émissions de GES, des tendances observables et des facteurs déterminants, par secteur et par région; des technologies et pratiques qui réduisent les émissions de GES; des politiques et mesures visant à l'adoption et à l'application de ces technologies et pratiques, des obstacles les plus courants à cette action et des solutions possibles.

E. Analyse de l'atténuation: méthodes et outils

21. Ce module a familiarisé les participants avec les méthodes et outils de modélisation couramment utilisés qui peuvent s'appliquer lors des évaluations des mesures d'atténuation. Il a permis d'examiner les avantages et les points faibles de chaque méthode/modèle, les données que ces méthodes et modèles requièrent et leurs prescriptions techniques. Les participants ont aussi été informés des outils logiciels qui pourraient servir pour l'analyse de l'atténuation des GES. Le module leur a aussi permis d'obtenir des informations susceptibles de les aider à choisir un outil approprié pour leurs propres évaluations.

F. Informations à communiquer sur les mesures d'atténuation dans les communications nationales

- 22. Ce module a permis aux participants d'avoir une vue d'ensemble des informations à communiquer sur les mesures d'atténuation conformément aux Directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I qui font l'objet de la décision 17/CP.8. L'exposé leur a donné une idée générale des principaux objectifs de ces directives et des informations à communiquer sur les mesures d'atténuation dans les communications nationales. Il a aussi fourni des exemples de bonnes pratiques concernant la communication de ces informations, en illustrant notamment les différentes façons de présenter les résultats de l'inventaire des GES, les options en matière d'atténuation qui pourraient être envisagées et les courbes des coûts marginaux de dépollution qui leur sont liées.
- 23. Des éléments ont également été fournis sur les rapports biennaux actualisés, et en particulier sur la matière de ces rapports.

G. Établissement du volet sur l'atténuation d'un plan national de développement

24. Le dernier module a donné aux participants un exemple de dossier de documentation que les Parties intéressées pouvaient utiliser pour engager et poursuivre le processus d'évaluation des mesures d'atténuation, et qui visait les aspects suivants: arrangements institutionnels, communication d'informations, contrôle de qualité, gestion de données, documentation et plans d'amélioration. On attend de ce type de dossier qu'il facilite la

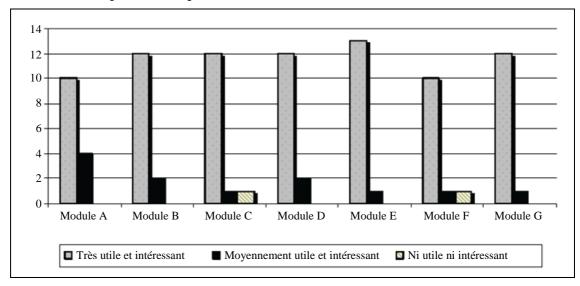
tâche des équipes futures chargées d'élaborer des évaluations des mesures d'atténuation et qu'il renforce à terme la cohérence à l'intérieur des rapports et entre les rapports.

IV. Observations et recommandations des participants

- 25. Au cours de la réunion-débat, les participants ont formulé des observations sur les moyens de renforcer la fourniture d'un appui en matière de renforcement des capacités des Parties non visées à l'annexe I en vue de l'amélioration du processus d'établissement et de la préparation des communications nationales. En outre, les participants ont été invités à remplir une petite fiche d'observations chaque jour à l'issue de l'atelier afin de savoir ce qu'ils avaient jugé utile dans la formation dispensée pendant la journée et dans les supports de formation utilisés.
- 26. Les participants ont jugé utiles les aspects ci-après de l'atelier:
- a) Les exposés sur des pays, qui donnaient des exemples nationaux spécifiques de la pratique suivie pour l'évaluation des mesures d'atténuation, les résultats de ces évaluations, les enseignements qui en avaient été tirés, les défis rencontrés et les perspectives ouvertes;
- b) Les échanges entre participants, avec les spécialistes et d'autres experts, ont été encouragés;
- c) Le point de situation sur les connaissances scientifiques actuelles concernant les changements climatiques, les émissions de GES et les concepts relatifs à l'atténuation comme l'évaluation, les mesures d'atténuation et leurs avantages potentiels, et la prise en compte des mesures d'atténuation dans les plans et politiques de développement;
- d) La présentation générale des Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I qui avaient été adoptées par la Conférence des Parties à sa dix-septième session;
- e) La conduite d'un simple exercice d'évaluation des mesures d'atténuation des GES suivant les étapes ci-après:
 - i) Premièrement, sélection statique simple des options en matière d'atténuation au moyen de deux opérations de base: calcul, avec l'aide d'un simple tableur, de certains des principaux indicateurs quantitatifs utilisés pour la sélection des mesures d'atténuation, y compris les possibilités de réductions des émissions de GES offertes par chaque option et les coûts y afférents, et examen approfondi de ces résultats par l'évaluation quantitative de divers critères de sélection aux fins d'établir une matrice de sélection globale;
 - ii) Deuxièmement, utilisation du modèle LEAP pour bâtir un scénario simple d'atténuation des GES;
 - iii) Pour finir, calcul des coûts-avantages du scénario avec le LEAP;
- f) Le tour d'horizon des options, problèmes et obstacles en matière d'atténuation par secteur; la liste des modèles disponibles pour l'évaluation des mesures d'atténuation, y compris les avantages et les inconvénients de chaque modèle, a aussi été citée comme l'un des points forts de l'atelier de formation pratique.
- 27. Outre les observations reçues quotidiennement des participants, une enquête en ligne a été effectuée à l'issue de l'atelier pour recueillir les observations générales des participants, y compris de ceux qui y ont pris part à distance. Dix-sept participants ont répondu à l'enquête en ligne, dont 14 ont répondu à toutes les questions.

28. Il ressort des résultats de l'enquête en ligne que la majorité des participants interrogés ont estimé que le contenu de l'atelier était utile et intéressant pour leur domaine d'activité comme le montre la figure ci-dessous.

Évaluation des exposés sur les questions intersectorielles



Module A = Atténuation des changements climatiques; Module B = Atténuation dans le contexte des communications nationales; Module C =Évaluation des mesures d'atténuation: concepts, structure et étapes; Module D =Options, problèmes et obstacles en matière d'atténuation par secteur; Module E =Analyse de l'atténuation: méthodes et outils; Module F =Communication d'informations sur l'atténuation dans les communications nationales; Module F =Mise en place de dispositifs nationaux pour l'évaluation des mesures d'atténuation.

A. Recommandations

- 29. Les participants ont fait les recommandations ci-après pour améliorer les supports de formation et la structure des futurs ateliers:
- a) Donner des exemples qui intéressent davantage la région et qui s'appliquent aussi à un plus petit contexte, par exemple celui d'un petit pays qui est tributaire à près de 100 % des combustibles fossiles pour son approvisionnement énergétique;
- b) Inciter les participants qui font des exposés sur des pays à ne pas donner d'informations détaillées sur les particularités nationales mais à axer plutôt leur propos sur les expériences et les résultats en matière d'évaluation des mesures d'atténuation, les enseignements tirés, les problèmes et recommandations sur la manière de résoudre les problèmes ou de renforcer encore les bonnes pratiques;
- c) Renforcer les supports concernant la prise en compte de l'atténuation dans les plans et politiques de développement nationaux au moyen d'exemples et d'études de cas;
- d) Assortir chaque exposé d'un plan et d'objectifs détaillés; prévoir des conversions d'unités, en particulier pour les valeurs énergétiques dans le tableur utilisé pour l'exercice d'évaluation des mesures d'atténuation;
- e) Dispenser une formation à la demande des Parties non visées à l'annexe I au moment d'engager le processus d'établissement de leurs communications nationales, afin de former les personnes voulues au bon moment;

- f) Fournir gratuitement des modèles de calcul plus adaptables;
- g) Consacrer plus de temps aux exercices de formation pratique;
- h) Évaluer les attentes et le niveau de compétence des participants avant que ne commence l'atelier pour mieux répondre aux besoins de tous les participants;
- i) Assurer des formations à l'utilisation de modèles dans les secteurs autres qu'énergétiques;
- j) Fournir un enregistrement de l'atelier aux participants en ligne car c'est utile pour les pays qui ne disposent pas de services Internet évolués.

B. Conclusion

30. M^{me} Limjirikan a prononcé la clôture de l'atelier en remerciant les participants, les formateurs et les autres membres du GCE pour le succès de la manifestation. Elle a jugé encourageante la forte mobilisation de tous les participants et espérait sincèrement que l'atelier avait été conforme à leurs attentes. Elle a aussi remercié les participants pour leurs observations quotidiennes qui étaient très précieuses et donneraient des indications utiles au GCE pour le bon accomplissement de son mandat.